**Le travail des enfants** http://www.lacaseauxenfants.org/images/bonhomme_normal.png

Le travail des enfants est une réalité qui ne concerne pas seulement les pays en voie de développement.   
En 2001, le Bureau International du Travail recensait 246 millions de petits travailleurs dans le monde âgés de 5 à 17 ans dont plus de la moitié travaille à plein temps !   
La majorité des enfants travaille dans l'agriculture, ainsi que dans l'artisanat et l'industrie : manipulation des fours où coule du verre fondu ou transport, sciage et polissage d’ardoises en Inde, fabrication de tapis au Népal et au Pakistan…  
Le travail des enfants reste un phénomène mondial, auquel aucun pays ni aucune région n'échappe.

**L'ampleur du problème**   
On distingue 5 types d’activités qui échappent généralement à tout contrôle des autorités :

1. Les enfants producteurs *(mines, verres, tapis).*
2. Les enfants en esclavage pour rembourser des dettes *(c'est le cas en Asie par exemple).*
3. Les enfants esclaves *(domesticité et prostitution) d*ès 5 ans en Afrique.
4. Les enfants travailleurs dans leur famille ou leur communauté *(1/3 de la main d'œuvre agricole dans certains pays en développement).*
5. Les filles qui participent aux tâches domestiques ne sont pas considérées au travail.

**A quoi travaillent-ils ?**   
D'un bout à l'autre de la Terre, on retrouve des enfants dans les champs, dans les mines, les ateliers ou dans les cuisines. L'agriculture est encore la plus grande utilisatrice d'enfants.   
Les enfants doivent souvent travailler aussi longtemps et durement que leurs parents. La mortalité, la [malnutrition](http://www.lacaseauxenfants.org/droits/droits-travail.htm) et l'[analphabétisme](http://www.lacaseauxenfants.org/droits/droits-travail.htm) sont presque partout plus élevés dans les campagnes que dans les villes.

Dans les grandes entreprises, la **réglementation** (ensemble de lois) sur l'âge et la durée du travail est, en général, respectée. Ce n'est pas le cas des petites entreprises ou des petits ateliers non déclarés qui utilisent cette main-d'œuvre très économique : on trouve des enfants qui fondent des tôles d'acier, tissent des tapis ou fabriquent des allumettes. Les locaux sont souvent sans air et sans lumière : on les appelle les "ateliers à sueur".

Les enfants qui travaillent comme **domestiques** (employés de maison) sont en général loués ou même vendus à des familles plus riches. Dans l'immense majorité, il s'agit de fillettes, souvent de moins de 13 ans, qui habitent chez l'employeur. On pense que les cas de mauvais traitement sont fréquents. Ce sont peut-être, de tous les enfants au travail, ceux qui sont le plus [exploités](http://www.lacaseauxenfants.org/droits/droits-travail.htm) et qui peuvent le moins se défendre car ils vivent totalement isolés.

Et puis il y a tous les enfants des rues : certains jeunes chassés de chez eux par la misère, ou [orphelin](http://www.lacaseauxenfants.org/droits/droits-travail.htm), vivent entièrement dans la rue. Ils survivent en vendant des cigarettes ou des chewing-gums, cirent des chaussures, lavent des voitures, chantent sur les trottoirs ou bien mendient. Beaucoup d'entre eux basculent dans la délinquance et la prostitution.

**Pourquoi les enfants travaillent-ils ?**   
Les principales causes du travail des enfants :

* La pauvreté.
* L'analphabétisme.
* La différence de salaire entre adultes et enfants.
* Le décès ou absence permanente du père.
* Le niveau de vie très bas dans les campagnes.
* Les conditions de vie dans les quartiers pauvres de la ville.
* L'impossibilité du système scolaire de garantir un emploi futur.
* Les exigences physiques spécifiques pour effectuer certaines tâches *(mines, tissage des tapis, etc.)*.
* Les enfants abandonnés ou errants.
* L'école buissonnière.
* Les familles nombreuses.
* L'emploi des parents.

**Des conséquences graves sur leur santé et leur avenir**   
Dans la plupart des activités effectuées par les enfants, les risques d'une [détérioration](http://www.lacaseauxenfants.org/droits/droits-travail.htm) rapide de leur santé sont importants :

* L'utilisation de produits chimiques dans le cas des industries de la chaussure, de l'[orfèvrerie](http://www.lacaseauxenfants.org/droits/droits-travail.htm) et du [textile](http://www.lacaseauxenfants.org/droits/droits-travail.htm), mais aussi dans l'agriculture, intoxique l'organisme fragile des enfants.
* Dans l'industrie du tapis ou du tissage, les enfants sont entassés dans des lieux sombres et pollués de poussières de laine. Ils abîment leurs yeux et leurs poumons.
* Les enfants [chiffonniers](http://www.lacaseauxenfants.org/droits/droits-travail.htm) sont souvent atteints de maladies de peau. De plus, ils risquent de se couper et de contracter le tétanos (maladie infectieuse très grave).
* Les enfants qui travaillent dans la construction ont des troubles de croissance et des déformations parce qu’ils portent des charges trop lourdes.
* Les enfants qui travaillent dans les carrières et les mines sont exposés à la silicose (maladie pulmonaire).
* Les enfants qui se prostituent sont de plus en plus fréquemment atteints par le SIDA.

La plupart des enfants sont condamnés à l'analphabétisme à vie car ils ne vont pas à l'école. Isolés, souvent privés de leur famille, ils souffrent de manques affectifs dont ils risquent de garder des séquelles à vie.

**L'UNICEF demande 6 mesures pour éliminer le travail des enfants**

1. L'élimination immédiate de l'emploi des enfants à des tâches dangereuses.
2. L'organisation d'un enseignement gratuit et obligatoire.
3. L'élargissement de la protection légale des enfants.
4. L'enregistrement de tous les enfants à leur naissance *(de manière à pouvoir déterminer leur âge sans fraude possible).*
5. Une collecte et un contrôle adéquats des données *(de manière à connaître avec exactitude l'ampleur du travail des enfants)*
6. L'établissement de codes de conduite.